



Lettre Resf 03

N°48

Site RESF :
educationsansfrontieres.com

Réseau Education Sans Frontières de l'Allier
42 rue du progrès 03000 Moulins 04 70 42 88 70
resf03@gmail.com FB resf 03

Janvier 2020

Sommaire

Page 1
Théâtre du 26 Janvier 2020
Page 2
Appel du 18 décembre 2019
« **Egax, Egales, personne n'est illégal** »
Pas de couverture maladie avant 3 mois de présence pour un demandeur d'asile
Les demandes de protection de l'enfance
Page 3
Pétition pour le retour de Ayse

Cette lettre de resf 03 est un lien départemental pour toutes celles et ceux qui s'inscrivent dans les valeurs de solidarité. Vous pouvez rédiger des articles et nous les envoyer pour la prochaine lettre.

Nous n'agissons pas en vain !!!
-Une famille exilée du Kosovo, bien intégrée sur Montmarault depuis 6 ans avec 2 enfants, le papa compagnon Emmaüs, enfin régularisée !
-12 jeunes exilés isolés venus d'Afrique ont enfin eu leurs droits reconnus

**Ensemble,
pas de découragement
pour obtenir toutes les
régularisations**

Edito

Carlos et les autres

*Chercher à se protéger, c'est la vie en vérité
C'est végétal et animal... Mais tout va mal,
Si les humains pour voyager, n'ont pas les bons papiers*

*Des enfants sont retenus, leurs pleurs non entendus
Même à Paris Aéroport, pour problème de passeport.
Aux jeunes venus d'Afrique, avec peu de fric,
Les papiers d'identité sont épluchés, contestés
Leur réalité niée, reniée,
Malgré la biométrie et de leur consulat bon avis.
Pour cette jeune Kurde de Moulins, mère de 3 bambins
Ici depuis 7 ans, aucun respect des droits de l'enfant,
Pour cause de document non satisfaisant,
Séparation, expulsion sans condition...*

*Mais pour Carlos Ghosn le milliardaire
Plus de 4 passeports, deux avions en l'air,
Trois nationalités, 6 palais et logements
Dans des pays différents
Et tous les bons papiers, bien qu'il soit inculpé*

*Selon que vous serez bien nés et financés
Alors vous aurez bons papiers
Mireille Pasquel*

**POUR le RETOUR de AYSE
Rassemblement
mardi 7 janvier 14h Préfecture**

**CERCLES DE SILENCE à Vichy,
CHAÎNES HUMAINES pendant les marchés de
Moulins et Montluçon,
VEILLÉES devant la préfecture
ACTIONS et MOBILISATIONS continuent.**



Rendez-Vous

**Dimanche 26 janvier
A 15h30
Salle Robert Deternes
à TRONGET
Pièce de théâtre**



**Texte de Patrick Kermann
par les Commun'arts
au profit de Resf03**



**Assemblée Générale
de l'association de gestion
Samedi 8 février
14h 30 Gannat
Inscrivez-vous sur
adgresf03@gmail.com**

« Egaux, Egales, personne n'est illégal »

Texte de l'appel du 18 décembre

Journée Internationale des MigrantEs

Nous, Collectifs de Sans-Papiers et MigrantEs, Syndicats, Associations, Collectifs de solidarité, États Généraux des Migrations, Marche des Solidarités, nous marchons toutes et tous ensemble pour affirmer avec encore plus de vigueur : « Egaux, Egales, personne n'est illégal ».

Nous marchons pour la ratification par la France de la « convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille » adoptée par l'ONU le 18 décembre 1990 et qui vise à garantir l'égalité de traitement entre travailleurs et travailleuses françaisEs et immigréEs.

Nous marchons pour stopper la montée des nationalismes, le développement du fascisme, et de toutes les formes de racisme.

Nous marchons en mémoire des dizaines de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes mortEs sur les routes de la migration, victimes des frontières et des politiques meurtrières des gouvernements des pays les plus riches de la planète et de leurs complices.

Nous marchons pour la liberté de circulation, pour la fin du système de Dublin, l'abandon de la Directive retour et la fermeture des centres de rétention.

Nous marchons contre l'idée fausse que l'immigration crée du dumping social, pour la régularisation des sans-papiers et pour l'égalité des droits de toutes et tous.

Nous marchons pour soutenir et amplifier les grèves et luttes des Sans-Papiers pour obtenir leur régularisation et la justice sociale.

A l'heure où le gouvernement annonce des mesures sans précédent : immigration « choisie », privation - pour les demandeurs d'asile - d'accès à la protection maladie pendant les trois premiers mois après le dépôt de leur demande, durcissement des conditions d'accès à l'Aide Médicale d'État (AME), nous marchons pour affirmer que l'égalité ne se discute pas, elle doit être mise en œuvre, maintenant.

C'est la précarisation générale et la remise en cause des acquis sociaux par les politiques répressives et d'austérité menées par les gouvernements successifs, spécialement celui d'Emmanuel Macron, qui exacerbent les discours de haine, accroissent la pauvreté et le repli sur soi dans la population. C'est en luttant ensemble que nous pourrons nous battre efficacement pour une société meilleure, solidaire et égalitaire.

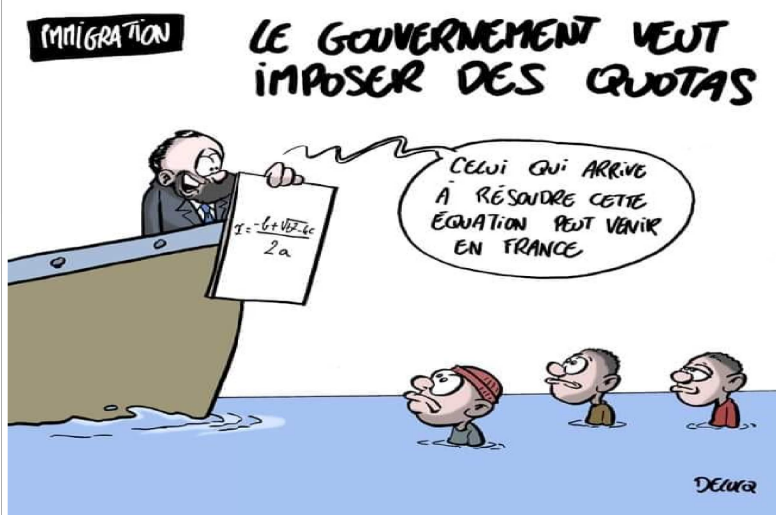
Nous avons marché ensemble à Moulins et dans toute la France et ce texte collectif a été lu et applaudi.

Décret n° 2019-1531

Jusqu'au bout de l'année, le gouvernement prend des mesures indignes et irresponsables.

Le 30 décembre un décret est paru exigeant désormais des demandeurs d'asile majeurs de prouver 3 mois de présence en France pour la prise en charge de leurs frais de santé sans quoi, ils n'auront rien comme couverture maladie.

Sylvie Richoux



30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Nous demandons

Le respect du droit des mineur·e·s isolé·e·s aux dispositifs de la protection de l'enfance, sur la base de la présomption de minorité

La prise en compte de l'attention primordiale qui doit être accordée à l'intérêt supérieur de l'enfant, seul ou accompagné, dans toutes les décisions le concernant

La suppression des tests osseux pratiqués dans de la cadre de l'évaluation de la minorité pour déterminer si un·e jeune relève de la protection de l'enfance

La fin de toutes les formes d'enfermement et d'assignation à résidence pour entrée ou séjour irréguliers qu'ils s'agissent de mineur·e·s ou de majeur·e·s

Le respect des droits humains fondamentaux des jeunes étranger·ère·s (santé, logement, scolarisation etc.)

PETITION POUR le RETOUR d' AYSE jeune mère KURDE de MOULINS

ACAT, Amnesty, CIMADE, FSU, Médecin du monde, MRAP, Parténia, SUD éducation.....
contact resf03 @gmail.com FB RESF 03 adresse RESF 03 42 rue du progrès 03000 Moulins

Expulsée en Turquie le 11 Dec 2019 pour un simple problème administratif, Ayse jeune mère Kurde de 3 enfants (6 ans, 4 ans, 2 ans) vivait depuis 2013, tranquillement à Moulins en famille. Son mari a une carte de résident et participe à la vie économique avec son entreprise de maçonnerie.

Quel scandale que d'avoir séparé cette famille !

Maintenant que la nouvelle demande de regroupement familial est faite

Nous exigeons qu'AYSE revienne au plus vite

Nom	Prénom	Ville	Signature